



RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

Liberté

Égalité

Fraternité

**Direction de région académique de la
jeunesse, de l'engagement et du sport**



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES 2021 2027

Modifications au 1^{ER} janvier 2021 : Nouveaux programmes 2021 2027

Mise en place des nouveaux programmes ERASMUS+ Jeunesse et Sport , du Corps Européen de Solidarité

La Présidence française de l'Union Européenne (PFUE) en 2022 : mobilisation des territoires

2022 année européenne pour la jeunesse

DRAJES Occitanie

Pôle : JEVA Jeunesse , Engagement et Vie Associative

Politique de l'Engagement :

Le Service Civique

La mobilité européenne et internationale des jeunes

Le SNU

La mobilité européenne et internationale des jeunes est sous la responsabilité de la Responsable Régionale Europe International des Jeunes REIJ sur la région Occitanie.

Mise en œuvre des programmes :

ERASMUS+ Jeunesse et Sport et Erasmus+ éducation des adultes

Corps Européen de Solidarité CES sur l'éducation formelle et non formelle

OFAJ/OFQJ

Solidarité Internationale et projets jeunesse MEAE pour les collectivités territoriales

Chantiers de Jeunes Bénévoles internationaux

Missions d'un REIJ :

Accompagnement des porteurs de projets sur tous les programmes de mobilité jeunesse sur les 13 départements de l'Occitanie

Labellisation des structures sur le CES sur l'éducation non formelle et formelle avec le chargé de mission de l'Agence ERASMUS+ Jeunesse et Sports et expertise sur les LEAD CES auprès de l'agence E+JS. Experte sur les accréditations KA1 E+J.

Organisation d'un plan annuel de formation régional DRAJES sur les projets européens pour des porteurs de l'éducation non formelle et formelle

Co animation de collectifs départementaux de mobilité , d'une plateforme numérique EOLE portée par le CRIJ Occitanie et de 5 groupes de travail coordonnés par la DRAJES (les jeunes porteurs d'handicap, les QPV et les jeunes en difficultés socio économiques, les jeunes ruraux, les pratiques numériques et l'environnement et le développement durable)

Travail en lien avec le Conseil Régional, la DRAI rectorats , la DRAAF, la DRAC, les Chambres régionales des métiers CCI/MA , l'agence ERASMUS+ Jeunesse et Sport et Education Formation, le MEAE, l'AFD, le FONJEP, Le RRMA Occitanie Coopération. l'OFAJ, l'OFQJ et le Conseil de l'Europe .

Suivi et évaluation des projets de mobilité

Les éléments de contexte à la stratégie DRAJES MEI 2021 2027

- Le rapport de la Commission Education Populaire du COJ (Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse) du 28 septembre 2020 sur « Comment mieux faire coopérer l'Education populaire et l'Ecole pour former de jeunes citoyens actifs ? » définit quatre recommandations stratégiques:

1. Développer la continuité éducative entre les champs scolaires et de l'éducation populaire en construisant des espaces de croisement des temps scolaires et hors-scolaires
2. Permettre à différentes pédagogies de s'exprimer et de mobiliser les acteurs autour d'un parcours citoyen des enfants et des jeunes, en développant l'usage des pédagogies actives et des méthodes participatives ;
- 3, Développer la capacité d'agir et de s'engager des jeunes, en les accompagnant vers l'engagement, en faisant vivre la démocratie dans les établissements, en valorisant les compétences acquises par l'engagement

Les quatre principes fondamentaux qui guident la programmation européenne de jeunesse 2021-2027:

https://

youtu.be/pTkbW1ZXQ9Q. Des jeunes présentent les 11 objectifs pour la jeunesse dans la stratégie de l'UE autour de Mobiliser, Connecter, Autonomiser

- Inclusion et diversité :.
- Développement durable et éco-responsabilité :.
- Enseignement numérique y compris la coopération virtuelle, la mobilité virtuelle et la mobilité hybride
- Participation active au sein du réseau des organismes bénéficiaires de fonds Erasmus

Depuis la période sanitaire du COVID: la résilience et la relance pour la jeunesse

Pour répondre aux trois recommandations du COJ et aux quatre principes fondamentaux de la programmation européenne, la DRAJES Occitanie a défini une stratégie régionale de développement de la mobilité européenne et internationale jeunesse sur les années 2021 à 2027.

Cette stratégie a pour objectif principal de :

Mieux faire coopérer le secteur éducatif formel et le secteur éducatif non formel en Occitanie pour favoriser l'émergence de jeunes citoyens engagés

Cette stratégie a pour objectifs spécifiques (OS) de :

- OS 1 : Créer et animer des espaces d'échanges et de formation entre acteurs jeunesse du formel et du non formel
- OS 2 : Accompagner et faire connaître les initiatives qui fédèrent des acteurs jeunesse du formel et du non formel

Espaces d'échanges et de connaissance sur la MEI entre les temps scolaires et péri ou extra scolaires au service de la co construction éducative.

- 1. Construire le parcours d'engagement à la citoyenneté française, européenne et internationale dans une logique de parcours de vie et de continuum
- 2. Favoriser la formation de la personne et du citoyen en développant sa capacité d'agir et favorisant sa participation à la vie démocratique (participation des enfants et des jeunes) ainsi qu' aux défis sociétaux

L'expérimentation et la pédagogie de projet seront favorisées et associées aux concepts appris dans l'éducation formelle.

La pédagogie de projet met les jeunes dans la situation de mobiliser ces compétences linguistiques et transversales pour aborder des situations nouvelles, produire et créer.

Une complémentarité et une continuité éducative peuvent être engagées sur les sujets suivants pour les enfants et les jeunes:

- les pratiques artistiques et culturelles,
- la solidarité avec des publics en difficultés
- le développement durable et l'éco responsabilité , la citoyenneté et l'interculturalité
- le patrimoine et l'histoire
- le numérique et ses pratiques éducatives

Plusieurs programmes pour les enfants et les jeunes :

- Le Corps Européen de Solidarité CES : projet de volontariat (individuel ou collectif) à partir de 18 ans (accueil ou envoi)
- Le projet de solidarité dans le programme CES (projet de jeunes sur le local dans un objectif d'intérêt général et de solidarité) au moins 5 jeunes de 18 ans
- ERASMUS+ JS Echanges de jeunes et les projets de participation des jeunes pour les 13/30 ans
- DiscoverEU pass interrail pour l'année des 18 ans
- Projets de mobilité d'enfant et de jeune avec l'OFAJ pour les moins de 13 ans et plus
- Les Chantiers de Jeunes Bénévoles Internationaux (CJB)



1. Le Corps Européen de Solidarité CES : projet de volontariat (individuel ou collectif) à partir de 18 ans (accueil ou envoi)

Axes essentiels pour impulser des accueils et des envois de CES :

Echanges de pair à pair avec un ambassadeur de la mobilité jeune et porteurs de projets qui accueillent des CES dans leurs structures

Créer le champ des possibles (proposés des possibilités par des expériences vécues par leurs pairs)

Action prioritaire : Accueil de volontaires CES dans les structures de l'éducation non formelle et formelle et établissements scolaires

Constats: De nombreux jeunes ne s'autorisent pas à effectuer des mobilités européennes pour plusieurs raisons :

Par manque de connaissance et par manque d'information sur ce sujet

Par manque d'habitude et d'opportunité de mobilité géographique

Ils considèrent que ce n'est pas possible pour eux (freins) et s'autocensure



OBJECTIFS

Soutenir les nombreux jeunes ayant une orientation sociale à contribuer de manière significative à la société et à faire preuve de solidarité, les **aider** à acquérir une expérience inestimable et à **répondre** à des besoins non satisfaits dans la société européenne sous la forme d'un **corps de citoyens et d'organisations partageant les mêmes valeurs** et désireux de devenir des acteurs de changement positif



Qui?

Les jeunes (18-30 ans) et les organisations

Quoi?

Volontariat individuel ou collectif et projet de solidarité local

Pourquoi?

Répondre à des défis sociétaux
Offrir aux jeunes l'occasion d'apprendre et de se former

Thématiques : Éducation, Santé, Jeunesse, Sport, Soutien et intégration des migrants et réfugiés, Protection de l'environnement et de la nature, Prévention des catastrophes...



Le volontariat individuel permet aux jeunes de participer aux activités quotidiennes d'organisations pour **2 à 12 mois** (dans certains cas à partir de 2 semaines) à l'étranger.

Les équipes de volontaires sont des groupes de 10 à 40 jeunes d'au moins deux pays effectuant des missions de volontariat sur une période plus courte (entre 2 semaines et 2 mois).

Logement, nourriture, argent de poche et transports des participants vers et depuis leur lieu de volontariat sont pris en charge.

Les projets de solidarité sont lancés, développés et mis en œuvre par **au moins cinq jeunes de 18 ans** souhaitant opérer **au niveau local** un changement positif dans leur communauté locale ayant une réelle valeur ajoutée européenne pour une période de 2 à 12 mois.



Une structure de l'éducation formelle ou non formelle qui souhaite accueillir doit être labellisée

Deux types :

- 1.labellisation accueil simple et /ou support**
- 2.labellisation « lead » pour obtenir une subvention CES**

Labellisation: Prérequis pour les organisations qui proposent des activités de volontariat.

- Nécessaire pour garantir la capacité des organisations à respecter les normes de qualité et les objectifs du Corps Européen de solidarity .
- **Les organisations peuvent demander le label en continu via les agences nationales seulement pour le label simple accueil , au contraire pour la labellisation lead il n'y a qu'une seule date de dépôt par an (round).**

Pour accueillir un CES il est possible de soit même déposer la demande de financement ou alors d'être membre d' un consortium qui porte la demande de financement .



Les missions d'un volontaire et ce qui est bon de savoir :

Les missions ne sont pas organisées autour d'actions relevant

- D' un assistant de langue
- D' un assistant administratif
- D' un surveillant lors des études ou de l'aide aux devoirs

Elles mettent ,en priorité ,en avant le fait qu'un volontaire CES est un ambassadeur de la citoyenneté européenne ou internationale.

A travers des relations privilégiées d'échanges de pair à pair , d'échanges interculturels et par un investissement et un engagement autour d'actions d'intérêt général et de solidarité .

Les critères de labellisation CES sur l'accueil :

Pas de critères de sélection pour l'accueil d'un volontaire

Connaissances du Guide du programme CES 2021 2027

Missions centrées sur des actions d'intérêt général et de solidarité au service de la structure d'accueil et du jeune

Prise en compte des acquis personnels du volontaire et réalisation d'un projet personnel en lien avec ses compétences acquises et ses motivations prévu dans son planning d'activité

Mise en place d'actions valorisant la citoyenneté européenne et internationale et d'engagement comme le volontariat et/ou les projets de solidarité

Conditions d'accueil du volontaire (logement et restauration) conforme aux normes de qualité

Respect du temps de missions équilibré du volontaire (en évitant une plage de présence trop large matin et soir (activité de foyer en internat)



Les critères de labellisation CES sur l'accueil :

Organisation de la fonction tutorale et du suivi (outils et évaluations régulières) , de l'apprentissage, du Youthpass (certificat sur les compétences transversales) du volontaire sur deux aspects: Missions (reconnaissance des compétences acquises) et vie quotidienne

Organisation de temps formalisés dans le planning d'activités d'apprentissage linguistique

Modalités de déplacements et d'aides à l'intégration dans la vie locale du volontaire (véhicule ,bus , activités sportives,culturelles etc...) proposées.

Modalités d'organisation entre la structure d'accueil ,d'envoi et de coordination

Valorisation de l'accueil de volontaire sur les communautés locales ,sur la structure et son équipe

Essaimage de l'expérience du volontariat dans son réseau interne (établissements scolaires ,partenaires)

Optionnel :Participation aux réseaux d'acteurs existants sur la région Occitanie (Plan de formation et séminaire DRAJES ,collectif départemental de mobilité ,plateforme EOLE CRIJ Occitanie et groupes de travail Thématiques DRAJES)

Participer au groupe de travail avec LEADERS LEAD CES au niveau régional



2.Focus sur les Projets de solidarité CES:

Les Objectifs :

- * Favoriser l'engagement social et l'esprit d'entreprendre des jeunes
- Répondre à des besoins identifiés dans sa communauté locale
- Avoir un impact positif sur la communauté locale
- Promouvoir la solidarité, les principes et les valeurs du Corps Européens de Solidarité

Thématiques :

Changement climatique

- Inclusion sociale
- Citoyenneté active et participation démocratique
- Aides aux réfugiés et demandeurs d'asile
- Accès à l'éducation, à la santé, au sport

Pour qui ?

- Etre un groupe de minimum 5 jeunes
- Avoir entre 18 et 30 ans
- Résider en France
- Etre inscrit sur le portail du CES

Volonté de la commission européenne de rendre plus facile la demande de financement par des groupes informels de jeunes



Focus sur les Projets de solidarité CES:

Où ?

- En France au niveau local :
- Quartier, Ville, Département

Quelle durée ?

- 2 à 12 mois

Quel soutien ?

Un soutien financier

- Un forfait de 500€/mois pour les frais de gestion du projet
- Des frais de coaching de 214€/jour sur un maximum de 12 jours par projet
- Des coûts supplémentaires peuvent être demandés sous justificatifs liés à la participation de jeunes ayant moins d'opportunités

Un soutien tout au long du projet

- Suivi administratif et financier par une organisation possible
- Possibilité d'avoir un coach sur des aspects plus techniques du projet
- Accompagnement dans le développement du projet par l'équipe du Corps Européen de Solidarité de l'Agence
- Aide à la rédaction du projet via un PDF en ligne disponible sur le site CES « cf diapo ressources »

Quand postuler sur le site CES ? 2 dates de dépôt en 2021

- Hiver (≈mars-avril) et Automne (≈octobre)



3. Programmes ERASMUS+ Jeunesse:

3.1 Echanges de jeunes :

Les échanges de jeunes permettent à des jeunes issus d'au moins deux pays différents de se rencontrer autour d'une expérience éducative et de vivre ensemble pendant une période allant jusqu'à 21 jours.

Pendant un échange de jeunes, les participants, soutenus par des chefs de groupe, réalisent tous ensemble un programme d'activités (composé d'ateliers, d'exercices, de débats, de jeux de rôle, de simulations, d'activités en extérieur, etc.) qu'ils ont eux-mêmes élaboré et préparé avant l'échange.

Les échanges de jeunes permettent aux jeunes participants d'acquérir des compétences, de découvrir des sujets/des thèmes pertinents au niveau social, de découvrir de nouvelles cultures et habitudes et de nouveaux styles de vie, essentiellement grâce à l'apprentissage par les pairs, de renforcer des valeurs telles que la solidarité, la démocratie, l'amitié, etc. Le processus d'apprentissage des échanges de jeunes est fondé sur des méthodes d'éducation non formelle. La durée relativement courte rend la participation de jeunes défavorisés appropriée.

En 2020, pour la sélection des projets, l'accent sera mis sur les aspects suivants: le dialogue avec les jeunes marginalisés, la promotion de la diversité, du dialogue interculturel et interreligieux, des valeurs communes de liberté, de tolérance et de respect des droits de l'Homme, ainsi que les projets améliorant l'alphabétisation, la réflexion critique et l'esprit d'initiative chez les jeunes ; la volonté de donner aux jeunes les compétences et méthodes pour leur développement professionnel, y compris pour le travail numérique de jeunesse, nécessaires pour transmettre les valeurs fondamentales communes de notre société, en particulier aux jeunes difficiles à atteindre, et également pour prévenir une radicalisation violente des jeunes.

De 16 à 60 jeunes âgés de 13 à 30 ans

Au moins 2 pays

Durée de l'activité : 5 à 21 jours (hors voyage)

Echange de jeunes : Sur le temps hors scolaires

Favoriser un projet d'échanges de jeunes et projets de jeunes avec les éco délégués, les associations ALESA (agricole) et les instances représentatives des élèves (conseil de la vie collégienne et lycéenne....) et Enviescolaire établissements agricoles , les associations sportives, les projets sportifs et culturels avec les enseignants.

Et aussi des échanges de jeunes sur les thématiques suivantes : le développement durable et l'éco responsabilité, les pratiques artistiques et culturelles, le numérique, les pratiques sportives et santé, la citoyenneté et l'interculturalité et l'égalité homme femme.

Pour la valorisation sur des d'évènements avec des partenaires extérieurs (semaine Europe, Erasmus days....).
Avec les projets (club Unesco, club langues.....) et sur la vie des foyers .

Sur les programmes ou dans leur prolongement:

De l'enseignement moral et civique (EMC) : En Lycées

Des enseignements de prévention santé environnement (PSE) : En CAP et lycées

Dans les démarches d'apprentissage en langues vivantes

Du parcours d'éducation artistique et culturel PEAC

Du dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C)

De l'Unité facultative « engagement citoyen » enseignement agricole

Sur des dispositifs qui associent dans leurs mises en œuvre Education Nationale et Jeunesse et Sports :

Cité éducative, école ouverte , vacances apprenantes COLO , écoles buissonnières , PEDT , Plan Mercredi et SNU séjours de cohésion

3.2.Nouvelle action KA154 :

Youth Participation Activities : **Participation des jeunes**

Objectif principal : Encourager l'initiative et la participation des jeunes dans la vie démocratique

Objectifs spécifiques :

- Favoriser l'engagement et la participation citoyenne
- Aider les jeunes à s'engager, à apprendre à participer à la société.
- Sensibiliser les jeunes aux valeurs communes et aux droits fondamentaux de l'Europe
- Développer les compétences numériques et l'éducation aux médias (réflexions sur l'utilisation des médias et du numérique)
- Rassembler les jeunes et les décideurs (local, national, transnational)
- Appuyer la mise en place progressive du processus du programmes Dialogue structuré (géré par agence de Bruxelles)
- Développer les compétences des 13/30 ans

Dépôt :

- Groupe informel de jeunes ou structure
- Projet local, national ou transnational
- Minimum de 4 participants
- Âge : 13 à 30 ans
- Durée du projet : 3 à 24 mois
- Durée activité : flexible

Participation des jeunes

Exemple de projet et d'activités (itinérance possible)

- Utilisation des outils numérique encouragée
- Valorisation de la dimension européenne (même si activité locale)
- Campagne de sensibilisation à la participation des jeunes
- Ateliers , Séminaires, rencontres avec des décideurs,
- Créer des espaces libres, accessible (virtuel/physique) pour les jeunes
- Simulation d'institution

Budget : 60 000 € maximum

Financement possible :Frais de coordination 500€ par mois

Coaching sur 12 jours maximum

Soutine à l'inclusion avec coûts exceptionnels

Activités: 100 € par participants sauf organisateur ou coordonnateur

Transnationale: Frais de transport , soutien individuel et soutien à l'inclusion , coûts exceptionnels (incluant les décideurs politiques et facilitateurs)

Validation des compétences acquises par un certificat (compétences transversales et soft skills) par le YOUTHPASS

3.4. Nouveau programme : DiscoverEU : 2021 - 2027

Les Objectifs :

- Permettre à des jeunes de 18 ans de découvrir l'Europe par l'octroi de billets de train.
- Promouvoir l'identité européenne et les valeurs fondamentales de l'Union européenne auprès des jeunes, par le voyage

La candidature :

- être âgé de 18 ans au moment du voyage
- Postuler en ligne sur le site de la commission européenne
- avoir la nationalité d'un des États membres de l'Union européenne

-DiscoverEU général :

Une candidature pour les jeunes **2 appels à candidatures/an (Avril & Octobre)**

- Avoir 18 ans
- Candidater en ligne
- L'agence nationale choisit les candidats
- Remise des Travelpass aux jeunes
- Les jeunes peuvent voyager au minimum dans 2 pays de l'UE d'une durée de 1 à 30 jours.
- Possibilité de candidater et de voyager par groupe de 4 max

3.6. Les Chantiers de Jeunes Bénévoles Internationaux:

Les chantiers de jeunes bénévoles (CJB) contribuent à la réalisation de projets d'intérêt général et de développement local (sauvegarde et valorisation du patrimoine, protection de l'environnement, animation culturelle, solidarité avec des publics en difficulté...) construits en partenariat avec des acteurs locaux (communes, associations...).

Des groupes d'une dizaine de jeunes (filles et garçons du monde entier) s'impliquent pendant 2 à 3 semaines sur ces chantiers avec le soutien des bénévoles locaux (jeunes et adultes).

Ces projets assurent le développement des territoires, contribuent au lien social (entre les générations, entre les populations d'origines différentes ...) et permettent aux jeunes d'acquérir des compétences sociales et des savoir-faire

Les associations de chantiers développent une expertise sur le montage (technique, financier et pédagogique) de projets de chantiers et sur leur mise en œuvre. Elles forment leurs professionnels à la pédagogie de chantier et assurent leur montée en compétences. Elles peuvent aussi mettre en place des chantiers de jeunes bénévoles dédiés aux adolescents.

Les impacts des chantiers de jeunes bénévoles:

- Concernant les jeunes bénévoles (internationaux ou locaux), les CJB sont :

Des temps de construction et d'épanouissement personnels liés notamment au sentiment d'avoir été utile et aux liens sociaux créés,

Des temps d'apprentissage de la vie en collectivité et du respect d'autrui,

Des temps d'acquisition de connaissances (sur l'environnement, le patrimoine, les langues étrangères...),

Des temps de découverte du travail et notamment du travail manuel.

- Concernant les populations locales, les CBJ permettent :

Une valorisation de leur territoire (patrimoine, environnement...),

Une animation de leur territoire (rencontres avec des jeunes étrangers et français et entre les habitants de tout âge),

Un développement des liens intergénérationnels et interculturels,

Une ouverture sur les autres et sur le monde.

- Concernant les politiques locales, les CJB contribuent à :

Faire découvrir l'engagement bénévole à la population locale (jeunes et adultes),

Diversifier l'offre d'engagements bénévoles sur le territoire en proposant un projet d'engagement collectif à dimension internationale,

Proposer un dispositif supplémentaire d'engagement bénévole pour permettre un parcours d'engagement dans la durée aux jeunes locaux,

Sensibiliser les jeunes locaux à la mobilité,

Pouvoir impulser ultérieurement d'autres projets locaux grâce à cette mobilisation de la population,

Créer une expérience locale collective de citoyenneté active.

La campagne et le financement des chantiers de jeunes bénévoles sont co piloter par la DRAC/ le Conseil Régional et la DRAJES Occitanie.

Ils sont aussi financés par les collectivités locales co-financeuses et les autres acteurs locaux concernés (CAF...),

70 chantiers financés prioritairement l'été

Les chantiers de jeunes bénévoles internationaux peuvent être associés au MIG du SNU